



## DOSSIER DE PRESSE

### L'initiative „l'école sur le net“ est sur les rails

---

**L'initiative „Partenariat public-privé – l'école sur le net“ – lancée conjointement par les cantons, la Confédération et l'économie privée – vise à assurer aux écoles des degrés primaire et secondaire l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle s'inscrit dans l'optique de la „Stratégie pour une société de l'information en Suisse“ arrêtée par le Conseil fédéral en 1998, 24 cantons ont déjà demandé un soutien à la Confédération pour quelque 44 projets de formation et formation continue en TIC du corps enseignant. Fin 2002, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a donné son feu vert pour 16 projets prêts à être mis en oeuvre. Cette première série concerne avant tout des programmes intercantonaux de formation pédagogique/didactique à l'attention des formateurs (-trices).**

Lancée conjointement par l'économie privée et les pouvoirs publics, l'initiative „l'école sur le net“ vise – à la manière d'un programme national d'impulsion – d'une part à renforcer le travail déjà accompli en la matière et, d'autre part, à y apporter de nouvelles orientations. Il s'agit d'encourager l'utilisation des TIC dans l'enseignement et de familiariser les autorités, le corps enseignant et les parents avec ces technologies. Une loi fédérale et une ordonnance y relative sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août 2002.<sup>1</sup>

Les objectifs de l'initiative sont les suivants:

- Equipement des écoles: toutes bénéficieront d'une connexion à l'internet ainsi que d'une infrastructure moderne en TIC, l'utilisation de ces technologies étant alors intégrée dans les programmes d'enseignement.
- Formation et formation continue des enseignant(e)s dans le domaine de l'utilisation pédagogiquement et didactiquement rationnelle des TIC dans les écoles.

Les entreprises du secteur privé soumettent aux cantons des offres intéressantes pour ce qui est de l'infrastructure en TIC. De son côté, la Confédération s'engage à les soutenir dans leur travail de formation et formation continue des enseignant(e)s. Lors de la session d'hiver 2001, le Parlement a décidé, par la voie d'un arrêté fédéral, d'un crédit d'engagement de 100 millions de francs pour 2002-2006 comme soutien de la Confédération. Les partenaires privés – à savoir, à l'heure actuelle, Swisscom, IBM, Apple, Dell, Sun, Cisco, Ascom et Digicomp – investissent et se chargent de concert de la connexion des écoles à l'internet, de leur équipement en matériel et logiciels ainsi que d'un soutien technique pour un montant de plus de 100 millions de francs. En tant que premiers responsables de l'initiative, les cantons investissent dans le même temps plus de 800 millions de francs.

---

<sup>1</sup> Loi fédérale du 14 décembre 2001 sur l'encouragement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles et ordonnance du 29 mai 2002 concernant l'encouragement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles ([www.bbt.admin.ch](http://www.bbt.admin.ch)/Dossiers, PPP-école sur le net)

### Engagement fédéral: situation actuelle

Hormis Appenzell, qui, du fait d'un manque de personnel, s'est vu contraint de se délier de son engagement, tous les cantons, ensemble ou séparément, ont présenté une ou plusieurs demandes de subvention pour 2002 et 2003. Pour 2002, ce sont au total quelque 26 demandes de subvention qui ont été élaborées et présentées à la fin septembre. À ce jour, 16 projets ont été adoptés par l'OFFT et des engagements ont été contractés pour un montant total de 19,4 millions de francs, dont quelque 3,3 millions ont déjà été investis en 2002. Une seule demande a dû être formellement rejetée, toutes les autres demandes de subvention restantes pour 2003 sont encore à l'étude. Les crédits d'engagement correspondent à 58,6% des coûts globaux engendrés par les projets, ce qui laisse une part non négligeable de 41,4% des coûts à la charge des cantons.

Pour 2003, 18 demandes de subvention avaient été déposées à la fin octobre 2002. Cette année, plusieurs actions devraient inciter tous les cantons à renforcer leur coopération et à présenter de nouveaux projets.

### Un écho positif: de nombreux projets intercantonaux de formation et de formation continue

La collaboration intercantonale prévue par l'initiative pour recevoir le soutien de la Confédération a reçu un écho positif. Il s'avère en effet que les partenaires cantonaux collaborent de manière efficace. Les cantons suivants coopèrent dans le cadre d'un projet: BE-JU-NE, GE-VS, FR-BE, FR-VD-VS, BL-BS-SO, BE-AG, ZH-AG, SH-TG ainsi que LU-UR-SZ-OW-NW-ZG-VS.

Dans tous les cas, la Confédération finance au maximum 80% des coûts déterminants d'un projet cantonal (total des coûts, sans le remplacement et la rémunération des enseignant(e)s). Les projets 2002 ont fait l'objet d'une expertise effectuée en quatre séances par un groupe d'experts indépendants sous la direction de Beat W. Zemp, président du LCH (association faîtière du corps enseignant suisse).

#### Liste des projets en voie de réalisation :

1. Projets intercantonaux de formation et de formation continue des formateurs de formateurs: ces projets visent l'utilisation pédagogiquement et didactiquement rationnelle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les écoles
2. Projets de formation et formation continue des enseignant(e)s pour l'utilisation des TIC
3. Projets considérés comme très innovateurs destinés à soutenir la formation et la formation continue des enseignant(e)s pour l'intégration des TIC dans les programmes.

Le tableau ci-dessous décrit brièvement chaque projet, avec son coût global et la subvention accordée.

#### **Brève description des projets – Formation et formation continue des formateurs**

Canton/Intitulé du projet	Description du projet	Durée	Coût	Subv.
BL-BS-SO (2BITS)	Formation de formateurs(-trices) de formateurs en informatique dans les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure. De 2003 à 2006, les enseignant(e)s peuvent bénéficier d'une formation de formateurs(-trices) dans le domaine des TIC. Le projet prévoit de former 6 séries de formateurs, par groupes de 15 participant(e)s. Le premier cours débutera au printemps 2003. Objectif: former 90 personnes au total dans les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure.	48 mois	890'000	64%

Canton/Intitulé du projet	Description du projet	Durée	Coût	Subv.
<b>ZH-AG</b> (AdA ICT)	Formation de formateurs(-trices) dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Dans le cadre de ce cours, des enseignant(e)s reçoivent une formation de formateurs(-trices) en TIC qui leur permettra d'enseigner à leur tour l'utilisation rationnelle et pédagogique des TIC. Ils y approfondissent leurs compétences et connaissances méthodiques et didactiques et ils apprennent à développer, grâce à l'intégration des TIC dans les écoles, des scénarios pédagogiques et didactiques efficaces. Au total, 300 enseignant(e)s (13 cours) devraient recevoir cette formation entre 2003 et 2006.	54 mois	6'315'000	80%
<b>BE-JU-NE</b> (F3 <sup>2</sup> MITIC <sup>3</sup> BEJUNE)	Formation de formateurs(-trices) dans le domaine F3 MITIC: Le projet vise la formation de formateurs(-trices) de formateurs. Le thème est l'intégration des MITIC dans l'éducation et l'apprentissage. Le projet prévoit de former cinq séries de formateurs, par groupes de 24 à 28, de 2002 à 2007. La formation est articulée par modules. Le cours se concrétise dans l'élaboration de scénarios pédagogiques qui seront mis à disposition de l'ensemble du corps enseignant.	60 mois	3'076'000	80%
<b>GE-VS</b> (F3- MITIC – GE/VS)	Formation de formateurs(-trices) de formateurs dans le domaine MITIC: Le projet prévoit de former cinq séries de formateurs(-trices), par groupes de 25 (17 Genevois et 8 Valaisans en 2002), de 2002-2003 à 2006-2007. La formation est articulée en 10 modules thématiques. Le cours se concrétise dans l'élaboration de scénarios pédagogiques qui seront mis à disposition de l'ensemble du corps enseignant.	60 mois	3'082'500	80%
<b>FR</b> (F3-FRI-TIC)	Projet partiel du canton de Fribourg pour la formation des formateurs(-trices) dans le domaine des TIC pendant l'année 2002 : Le projet constitue une des étapes de la formation des formateurs d'enseignant(e)s, spécialisés dans le domaine des TIC. Il s'inscrit dans le concept global FRI-TIC, concept qui a été approuvé par le Grand Conseil fribourgeois le 18.9.2001. Un décret spécifique assure sa réalisation.	12 mois	412'308	72%
<b>FR-BE</b> (F3-FRIBE)	Projet commun du concept FRI-TIC et du Centre pour la formation continue de Berne qui assure la formation de chef(fes) de cours en TIC. Ce projet F3-FRIBE propose un concept de formation de chef(fes) de cours en TIC à l'attention des enseignant(e)s (appelé Formation F3). Entre 12 et 15 personnes de tous les niveaux d'éducation devraient en bénéficier.	18 mois	360'600	80%
<b>FR-VD-VS</b> (F3-FRI-VAUD)	Projet intercantonal pour la formation des formateurs(-trices) dans le domaine des TIC : Le projet, développé au sein du groupe de travail FRI-VAUD, présente une formation de formateurs d'enseignants (F3) spécialisés dans le domaine des TIC.	24 mois	1'308'170	72%

<sup>2</sup> Il y a cinq populations d'enseignant(e)s (F1) qui devraient être formées aux MITIC, de façon spécifique : 1) les maîtres en formation initiale (F2), 2) les maîtres en formation continue (F2), 3) les enseignant(e)s proposant des projets innovants utilisant les MITIC (F2), 4) les formateurs(-trices) de formateurs en didactiques (F3), 5) les formateurs de formateurs spécialisés en MITIC (F3- MITIC). Pour les années à venir dans ce projet (02-07) seule la formation des gens du pt 5 est prévue (soit 125 formateurs sur les 2200 prévus au niveau national).

<sup>3</sup> MITIC : Média, Images et TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)

Canton/Intitulé du projet	Description du projet	Durée	Coût	Subv.
<b>LU-UR-SZ-OW-NW-ZG-VS</b> (KAMEZ)	Le projet de formation de formateurs(-trices) d'enseignant(e)s dans le domaine de l'éducation aux médias et des nouveaux médias se déroule sous la responsabilité de la conférence des directeurs de la formation de Suisse centrale. Il vise l'encouragement de l'utilisation des (TIC) dans tous les degrés d'enseignement, du jardin d'enfants au degré secondaire.	56 mois	2'785'000	80%
<b>SG</b> Formation continue du corps enseignant	Le projet intitulé „Informatique à l'école primaire: formation continue du corps enseignant“ vise à encourager l'utilisation de l'informatique dans les écoles. Il prévoit de former un échantillon cantonal de 70 enseignant(e)s. Après avoir suivi les deux premières parties de la formation, l'enseignant(e) reçoit une confirmation de sa participation et est intégré au système cantonal de formation continue de l'école primaire du canton de Saint-Gall.	48 mois	1'220'000	72%

#### Brève description des projets – Formation et formation continue des enseignant(e)s

Canton/Intitulé du projet	Description du projet	Durée	Coût	Subv.
<b>NE</b> (ICT 01-04)	Le projet « ICT : Formation du corps enseignant » s'inscrit dans le projet global ICT 01-04 qui vise à intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les écoles neuchâteloises. Ce projet global s'attache non seulement à mettre à disposition du corps enseignant et des élèves un matériel performant, mais il veut assurer la qualité d'une formation moderne, renouvelée et renforcée ainsi qu'un suivi méthodologique, pédagogique et technique.	40 mois	2'346'000	68%
<b>TG</b> (iScouts)	iScouts – Multiplicateurs dans les écoles. Ce projet prévoit la création d'un réseau cantonal au niveau primaire, grâce à la présence dans les écoles de «iScouts». Ceux-ci garantissent à long terme la proximité du Centre «kick» <sup>4</sup> avec le grand public ainsi qu'un échange d'informations et d'expériences. Ils encouragent la formation continue dans les écoles mêmes en fonction des besoins.	36 mois	273'090	64%
<b>AG-BE</b> (Cours postgrade „Lecture, médias et Literacy“ )	Le cours postgrade (CPG) „Lecture, médias et Literacy“ s'adresse aux enseignant(e)s des écoles supérieures et traite de la formation professionnelle des enseignant(e)s (formation initiale et formation continue). Il comprend 100 heures de présence aux cours et 150 heures de travail coopératif à distance. Il est sanctionné par un certificat postgrade. Contenu du cours : éléments de base, modèles et expériences relevant du domaine de la didactique de l'écriture et de la lecture, en fonction de l'avancement des recherches en la matière.	31 mois	936'300	45%

<sup>4</sup> Koordinationstelle für die Integration von Computern und Kommunikationsmitteln = Centre de coordination pour l'intégration de l'informatique et des moyens de communication.

<b>SO</b> (USE-IT)	Projet-pilote dans le domaine des TIC pour les écoles de Soleure. Ce projet prévoit une formation continue en TIC pour tout(e) enseignant(e) employé(e) à mi-temps et plus (formation obligatoire). Un poste à mi-temps est ouvert pour une personne qui sera chargée d'encourager l'utilisation des TIC dans les écoles.	48 mois	392'300	60%
-----------------------	---	---------	---------	-----

### Brève description des projets – Soutien des enseignants ou projets innovateurs

Canton/Intitulé du projet	Description du projet	Durée	Coût	Subv
<b>BL</b> (Test Your IT-Knowledge)	Formation d'enseignant(e)s pour l'examen et l'évaluation standardisés des connaissances en TIC des élèves alémaniques. Le projet comble les lacunes des moyens pratiques dont disposent les enseignant(e)s: adaptation de l'enseignement des TIC selon les normes minimales en la matière; fiabilité des tests de connaissances pour les élèves ; évaluation fondée des connaissances acquises à l'issue de la formation initiale en TIC.	36 mois	789'000	56%
<b>CDIP</b> (Centre de coordination intercantonal)	Centre de coordination intercantonal pour les projets élaborés dans le cadre de la loi fédérale sur l'encouragement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles. Une coordination efficace est nécessaire au niveau des dépôts de projets déjà. Une telle coordination vise avant tout la réalisation du plan d'action pour la formation et formation continue du corps enseignant en TIC dans les projets cantonaux. Elle doit ainsi garantir la cohérence pédagogique et la continuité à long terme de chaque projet. Cette coordination sera le fruit d'une collaboration cantonale et intercantonale.	48 mois	1'822'744	80%
<b>GR</b> (Centre de coordination et de compétences)	Ce centre de compétences concentre les ressources disponibles dans le but de créer de véritables synergies pour lancer et mener à bien un processus de développement commun. Il sera dirigé conjointement par la haute école pédagogique (HEP) et la haute école de technique et d'économie (HTW Coire), et servira de plaque tournante pour les écoles du réseau. Il s'agira donc d'un centre de compétences propre à stimuler, mener à bien et exploiter des projets tout en étant à la disposition du corps enseignant.	12 mois	161'980	48%

Berne, le 17 février 2003

#### Informations:

Helen Stotzer, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Communication, Tél. 031 322 83 63, courriel: [helen.stotzer@bbt.admin.ch](mailto:helen.stotzer@bbt.admin.ch)

Beat Hotz-Hart, vice-directeur OFFT, Stratégie et Controlling, 031 322 21 30, courriel: [beat.hotz@bbt.admin.ch](mailto:beat.hotz@bbt.admin.ch)

Marcel Sieber, OFFT, chef du projet PPP-SiN, 031 322 27 02, courriel: [marcel.sieber@bbt.admin.ch](mailto:marcel.sieber@bbt.admin.ch)

Estelle Papaux, OFFT, responsable du projet PPP-ésN Suisse romande/Tessin, 031 324 90 20, courriel: [estelle.papaux@bbt.admin.ch](mailto:estelle.papaux@bbt.admin.ch)

Internet: [www.ppp-sin.ch](http://www.ppp-sin.ch) / [www.bbt.admin.ch](http://www.bbt.admin.ch)